

- Inauguration de la Maison des Ieunes + Fête de Noël de l'Ecole + Feu d'artifice
- Plateau U7 ASVL
- Arbre de Noël des Pompiers du Balzac

- Inauguration de la Salle Jean-Claude Moriseau 13 ianvier
- Tournoi de foot ASVL
- Vœux du Maire
- Concours de belote Club Loisirs & Amitiés

- Saint-Patrick CAT
- Carnaval CAT 23 mars

................. **Prochains Conseils Municipaux**

Lundi 15 janvier Lundi 5 février Lundi 4 mars



Thilouze FEU D'ARTIFICE

Vendredi 15 Décembre 20H Parc de la Baronne



Soirée jeunesse le 15 décembre : Fête de l'école et feu d'artifice

Cette fin d'année et le mois de janvier sont riches en événements dans notre belles commune. Outre les animations locales de ces dernières semaines (marché de Noel, Biennale d'Arts contemporains, cérémonies du 11 Novembre et de Ste Barbe) un moment phare aura lieu le 15 décembre prochain en soirée sur le site de la Baronne. A 17h, se déroulera l'inauguration officielle de la Maison des Jeunes. Ensuite, la fête de Noël de l'école organisée par les parents d'élèves et les enseignants aura lieu au Gymnase et enfin, la commune fera tirer à la Baronne le feu d'artifice qui n'a pas pu être fait le 13 juillet. Vous êtes bien évidement toutes et tous invité(e)s à cette soirée et à la visite de la nouvelle salle municipale qui sera ouverte toute la soirée. Cette salle sera un local réservé à « l'accueil ados » suivi par un animateur de l'équipe « jeunesse » de la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre qui met en place des activités ludiques éducatives avec les enfants de 11-17 ans. Incitez vos enfants à venir pousser la porte de notre Maison des Jeunes, ils y retrouveront leurs copains et un accueil sympa. Merci à ceux qui nous ont aidé à peindre le local cet été.

Le 13 Janvier à 11h : Baptême de la salle « Jean-Claude Moriseau »

Le conseil municipal a décidé de reconnaître officiellement l'action publique de **Thilouzains** malheureusement décédés en leur donnant des noms de rues pour Lucien Bruitte et Adrien Jules Dansault

résistants durant la guerre 39-45 et de baptiser la salle associative qui est adossée au gymnase de la Baronne à la mémoire de Jean-Claude Moriseau qui a beaucoup œuvré pour le dynamisme de notre commune dans les années 80 et 90. Un hommage sera rendu à ces 3 hommes, le samedi 13 janvier prochain à 11h à la Baronne en présence des familles. Nous vous y attendons nombreux.

Vœux du Maire, le vendredi 19 janvier à 19h

Comme chaque année, la cérémonie des Vœux à la population, aux entreprises et aux forces vives de notre commune aura lieu le 19 janvier à 19h00 à la Salle des Tilleuls. C'est toujours l'occasion de faire le point sur les projets communaux et la vie locale. Toujours l'occasion aussi, de profiter de passer un moment convivial et sympathique entre Thilouzains. Vous y êtes toutes et tous les bienvenu(e)s.

Pour terminer, je veux remercier Patrick Savatier qui pour des raisons de santé doit limiter son action au sein de notre commune. Son rôle passe de celui d'adjoint à la voirie à celui de Conseiller Délégué, moins prenant mais tout aussi important. Il garde la charge du SAVI, des fossés et de la sécurité incendie et nous apportera ponctuellement son expertise sur les routes et les réseaux. Dans le même temps, Guillaume Giner, a lui aussi été élu Conseiller Délégué. Il a dorénavant la charge du Conseil Municipal des Jeunes et du numérique, avec en particulier les relations avec les habitants sur branchements de fibre optique.

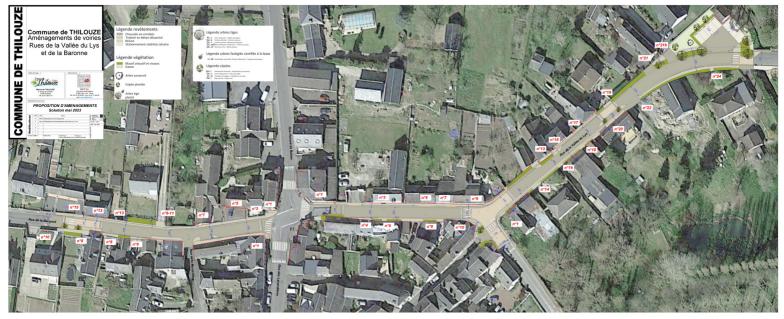
Je vous souhaite à toutes et tous de belles et bonnes fêtes de fin d'année.

Eric Loizon

TRAVAUX & PROJET

Aménagement des rues de la Vallée du Lys et de la Baronne : Travaux au printemps





Depuis plusieurs mois, les élus municipaux travaillent avec les bureaux d'études sur le projet de réhabilitation de la traverse du bourg dans l'axe Pont-de-Ruan / Saint-Épain.

Le projet a été validé en conseil municipal et les différentes autorisations administratives ont été obtenues, en particulier l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France. Nous en sommes à ce jour à la consultation des entreprises dans le cadre d'un appel d'offres. Les travaux seront réalisés au printemps prochain et nous travaillons sur le phasage pour limiter l'impact sur les usagers de la route.

L'ambition du projet est tout d'abord de redonner un vrai « coup de neuf » à cet axe routier qui est le plus passager de la commune. Les trottoirs actuels sont vétustes, gris, parfois dangereux et en mauvais état. Nous voulons permettre une circulation piétonne plus sécurisée, accessible aux personnes à mobilité réduite et aux vélos, tout en limitant la vitesse de circulation des véhicules et en intégrant de la végétation avec des plantations d'arbres pour



encore marquer davantage l'entrée dans le village au niveau de la caserne des Pompiers, par exemple.

Les nouveaux trottoirs dans le secteur du vieux bourg où la route est étroite seront traités en béton désactivé de couleur calcaire et légèrement surélevés de la voie. Ils seront plus larges sur un côté de la voirie et resteront ponctuellement franchissables par les engins agricoles ou lors de croisement de deux cars ou camions.



Plusieurs chicanes et plateaux ralentisseurs seront intégrés sur le parcours afin de limiter à 30 Km / h la circulation des véhicules. Il en va de la sécurité de tous, des riverains, des personnes âgées et des enfants ... La circulation à venir sera évidemment moins fluide pour les véhicules mais notre sécurité renforcée.

Pendant les travaux les désagréments seront sans doute nombreux et nous faisons appel à votre indulgence et compréhension.

Le projet sera présenté dans ses grandes lignes lors de la cérémonie des vœux du Maire et une réunion publique aura lieu en février pour davantage aborder les points particuliers et permettre l'échange avec les habitants. Nous saurons à ce moment-là, une fois les coûts des entreprises connus définitivement, si notre budget nous permettra de traiter l'ensemble du linéaire prévu ou si nous devrons limiter les travaux à la seule rue de la Vallée du Lys.



FAIRE UNE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE OU DE PASSEPORT

VIE COMMUNALE

COMMENT PROCÉDER

- <u>Faire une pré-demande</u> sur le site : https://ants.gouv.fr/ cela permettra de faciliter le traitement de la demande ainsi que la rapidité de prise en charge. Il sera donné, au moment de la prédemande en ligne, un numéro qui sera à présenter au moment de la demande en mairie.
- <u>Prendre un rendez-vous</u> dans une des mairies équipées du dispositif (liste sur le site : https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Demarches/Carte-nationale-d-identite)
- Se rendre à la mairie choisie muni du numéro de pré-demande et des pièces justificatives :

CARTE D'IDENTITÉ

- Ancienne carte d'identité (si renouvellement)
- 1 photo d'identité de -6 mois conforme et agréée par le ministère de l'intérieur
- Si carte d'identité périmée de +5 ans ou première demande, une copie intégrale d'acte de naissance de -3 mois
- Un justificatif de domicile (Facture eau, gaz, électricité, téléphone, internet, taxe foncière...)
- Timbre fiscal : <u>25€</u> pour la carte d'identité si renouvellement pour perte/vol

PASSEPORT

- Ancien passeport (si renouvellement)
- 1 photo d'identité de -6 mois conforme et agréée par le ministère de l'intérieur
- Si passeport périmé de +5 ans ou première demande, une copie intégrale d'acte de naissance de -3 mois **ou** carte d'identité valide
- Un justificatif de domicile (Facture eau, gaz, électricité, téléphone, internet, taxe foncière...)
- Timbre fiscal: 86€ pour les majeurs / 17€ pour les -14ans / 42€ pour les 15-17 ans





Recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2024

Comment ça se passe?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 26 janvier 2024, contactez la mairie au 02 47 26 87 41

Pourquoi êtes-vous recensés?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Les résultats du recensement sont essentiels, ils permettent de :

- 1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- 3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site *le-recensement-et-moi.fr*.



VOUS CHERCHEZ UN COMPLEMENT DE REVENUS ?

Devenez **Agent Recenseur** pour la Commune de Thilouze du 08 janvier au 17 février 2024

> Pour toutes demandes d'informations, veuillez contacter la Mairie au 02.47.26.87.41 ou par mail en indiquant vos coordonnées à <u>thilouze@wanadoo.fr</u>





Bienvenue à notre nouveau pharmacien : Monsieur CARLIER Sébastien





« J'ai 27 ans, je suis diplômé de la fac de Tours complété d'une thèse obtenue la même année en 2021. Afin de parfaire ma formation, j'ai exercé dans plusieurs officines (Descartes, Tours, ...) puis j'ai secondé M Paressant et Mme Hangouët dans la gestion de la pharmacie de Sorigny, commune d'où sont originaires mes grands-parents. Depuis le 1er novembre 2023, j'ai repris l'activité de la pharmacie de Thilouze.

Bien conseillé par M Paressant et Mme Hangouët, suivi d'un contact positif avec le docteur Fréau et d'un environnement communal favorable et rassurant, j'ai décidé de reprendre l'activité de Mme Bastide qui était en recherche d'un repreneur. Le binôme médecin-pharmacien ainsi que la coordination avec les différents professionnels de santé de la commune sont essentiels pour offrir les meilleurs soins et répondre aux besoins de la population. Puis j'aime bien l'état d'esprit de cette commune encore champêtre où on se fait confiance, on se connaît, où on se parle. J'ai embauché une personne supplémentaire et aujourd'hui nous fonctionnons avec un effectif de 4 personnes. Les premières semaines d'activités m'ont conforté dans mon choix, ça se passe très bien. »

Portrait d'Agent : Aurélie BIGOT



J'ai 50 ans, 2 enfants et je suis titulaire d'un BTS action commerciale complété d'une année de fac d'anglais. J'ai été pendant 11 ans à la tête d'une exploitation agricole avec mon ex-conjoint au Louroux. À la suite de la crise laitière, je me suis réorientée dans la grande distribution au Super U de la Riche en tant que responsable

du rayon grand frais. À la suite de mon activité agricole, j'ai dû déménager en ville puis j'ai cherché une habitation dans un milieu qui me correspondait mieux. C'est ainsi que j'ai découvert Thilouze où j'ai fait construire ma maison. Après quelques années d'activité au Super U de la Riche et des soucis de santé dûs à un environnement de travail en basse température, je me suis interrogée sur une nouvelle orientation. Lorsque j'ai appris que la mairie de Thilouze ouvrait un poste, j'ai postulé. Ce fut une opportunité de mieux m'intégrer dans cette commune, de connaître une nouvelle activité professionnelle.

Quand on exerce ce métier d'agent communal, c'est une véritable découverte et loin des clichés de ce que l'on entend. La monotonie, on ne connait pas. J'exerce principalement mon activité au restaurant scolaire tous les jours d'école, le mercredi et pendant les vacances scolaires je suis au service technique où je m'occupe essentiellement des espaces verts et il m'arrive de renforcer le service administratif de la mairie quand il y a des besoins. Cette poly compétence me convient. En dehors du travail, j'aime bien le jardinage, m'occuper des fleurs et faire des marches dans la campagne. Pour résumer, je suis bien à Thilouze.

Le Comité d'Animation de THILOUZE

Créé en 1996, le Comité d'Animation, plus connu sous le nom du CAT a eu dès le départ la volonté d'animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestations de toutes sortes. Les plus anciens se souviendront de la fabrication d'un char pour le comice agricole, du téléthon, de la porte de l'An 2000, puis vinrent la fête de la Musique, les randonnées, et le Marché Gourmand, devenu chaque année la manifestation phare de l'association.

Au fil des années, sont arrivés la Biennale Art' Thilouze en 2006, les spectacles, depuis quelques années le marché de Noël, et la fête de la St Patrick cette année.

Le CAT est composé actuellement d'une trentaine de membres actifs qui se répartissent les tâches en fonction des

manifestations. Il apporte également son aide aux autres associations de la commune auxquelles il prête du matériel (barnum, tables...) et partage les compétences de ses membres. Nouvelle initiative, un grand carnaval est en préparation pour le 23 mars 2024 en partenariat avec les « P'tits Thilouzains ». Toute la population est invitée à y participer, par la création d'un char de toute taille, que ce soit individuellement ou en groupe (quartiers, associations,...). Un défilé parcourra les rues du bourg et se terminera par une soirée aux salles de la Baronne.







L'association des P'tits Thilouzains

Un nouveau bureau a été élu pour l'année 2023-2024, le 20 septembre 2023.

Il est obligatoirement constitué de parents d'élèves de l'école Balzac à Thilouze :

- Virginie LAMY: présidente, maman d'une élève en CE2 et d'un élève en MS
- Julien JUBLIN: président-adjoint, papa d'un CE2 et d'une GS
- Lucie BRUNET : trésorière, maman de 3 filles : CM1, CP et PS
- Déborah DENIS : trésorière adjointe, maman d'un garçon en CE2 et d'une fille en MS
- Marion AUBERTIN : secrétaire, maman de deux filles en CM1 et CP
- Fanny HUCTEAU-BRAGA : secrétaire adjointe, maman d'une fille en CE2 et d'un garçon en MS
- Pierre BOISSIER : suppléant et papa d'un garçon en CP

L'association œuvre pour proposer diverses manifestations tout au long de l'année, souvent en collaboration avec l'école. Son but est de récolter des fonds pour financer les projets scolaires et ainsi favoriser l'épanouissement des élèves de l'école.

Les membres du bureau ne sont pas seuls, l'association ne pourrait continuer à exister sans les bénévoles (une trentaine à l'heure actuelle). Nous sommes sans cesse en quête de bénévoles.

Tout le monde peut en faire partie (même si vous n'êtes pas un parent d'élève). Donc si vous souhaitez intégrer l'association, n'hésitez pas à nous envoyer un mail :

<u>ptits.thilouzains@gmail.com</u>









Le Conseil Municipal des Jeunes va se renouveler!

Et oui, c'est déjà la fin de 2 ans de mandat pour nos jeunes sur ce nouveau CMJ mis en place en janvier 2021. Il leur reste quelques semaines pour terminer quelques actions et faire le bilan de ces 2 années enrichissantes. Bientôt, un nouveau Conseil Municipal des Jeunes sera élu et prendra ses fonctions au 1er janvier 2024.

C'est une expérience unique, la découverte de la vie de citoyen et le moyen de faire entendre la voix des jeunes de notre commune dans les choix et décisions du Conseil Municipal des adultes.



Oyé oyé Thilouzaines et Thilouzains!

A vos agendas: <u>le vendredi 15/12/2023 fête de Noël pour l'école et Feu d'artifice pour tous les Thilouzains!!</u> En effet, l'école organise en association avec les P'tits Thilouzains la traditionnelle fête de Noël au gymnase. L'occasion de remercier les enseignants et les bénévoles de l'association pour leur investissement tout au long de l'année pour créer et animer ces temps forts qui rythment la vie des enfants et plus largement celle de la commune.

La fête se déroulera en 2 temps:

Dès 18h, les spectacles des enfants puis un temps pour découvrir leurs fabrications sur le thème de Noël et se restaurer ou boire un vin chaud à la buvette.

A partir de 19h15, toute la population sera la bienvenue pour profiter aussi de la buvette et à 20h précises, la Municipalité fera tirer un feu d'artifice sur le site de la Baronne (en remplacement de celui du 13/07). Nous vous attendons nombreux!





VIE LOCALE **ASSOCIATIVE**



Nos agents observent quotidiennement des incivilités sous différentes formes. Tout d'abord, les déchets. Comment expliquer qu'ils doivent régulièrement ramasser tant de déchets, parfois jetés à moins de deux

mètres d'une poubelle ? Les personnes qui ont participé à la Marche o Déchet en juin dernier peuvent en témoigner.



Et dans ces déchets, beaucoup de mégots de cigarettes! Savez-vous qu'un mégot, en plus d'être nocif pour l'environnement, peut mettre plus de 10 ans avant de se dégrader et qu'emporté par les eaux pluviales, il aura toutes les chances de rejoindre l'océan ?

Et si nous parlions des nombreuses déjections de chiens retrouvées alors qu'elles devraient être ramassées par leurs maître(sse)s. Des distributeurs de sacs sont pourtant disponibles à cet effet à proximité du City de la Baronne et derrière l'église.

Prochainement, d'autres distributeurs seront posés sur la commune accompagnés d'affiches de communication.

Rappelons que tout ce temps passé par nos agents pour ramasser ce type de déchets est autant de temps qu'ils auraient pu passer à des tâches beaucoup plus valorisantes pour eux comme pour la collectivité, telles que l'entretien des espaces publics.

Si les auteurs de ces incivilités n'ont pas conscience de leur geste, aidons-les à en comprendre les conséquences pour le respect de nos agents comme pour le respect de notre cadre de vie!



Accueil Ados



Nabyla NONKE, la nouvelle animatrice de l'Accueil ados, a une formation en licence animation psychosociale et un DUT en carrières sociales. Elle est arrivée de Nouvelle Calédonie et a une expérience professionnelle riche auprès de jeunes ayant des troubles, en ALSH, Centre social et EHPAD.

Elle parle aux jeunes Thilouzains:

Tu as entre 11 et 17 ans, viens découvrir l'accueil ados situé rue des Lavandières, juste en dessous du bâtiment de la mairie. Bientôt nous pourrons investir la Maison des Jeunes construite par la Mairie. Un lieu conçu spécialement pour toi, si tu as des questions, des projets ou que tu souhaites juste passer un bon moment autour de jeux de société ou d'échanges, nous serons heureux de t'accueillir. Si tu n'oses pas trop au début, c'est normal, tu peux dans un premier temps venir soit seul, avec un copain ou avec un de tes parents pour découvrir l'accueil! Je suis à l'accueil tous les jeudis (semaine paire) de 17h à 19h, le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 14h à 19h. Pendant les vacances, les horaires seront de 14h à 19h (selon le planning indiqué). Tu veux en savoir plus, viens nous rencontrer!!



Bravo

Une Thilouzaine, championne de France de pétanque



Laëtitia SOIYAI, originaire et habitante de Thilouze, a gagné le 1er octobre dernier le championnat de France de pétanque doublettes en organisé par la **FSGT** (Fédération Sportive Gymnique du Travail).

Elle est également allée jusqu'en demi-finale du championnat de France de triplette féminine qui a eu lieu cette année à Ballan Miré. **Félicitations** elle bonne continuation!

Et une autre Thilouzaine, vicechampionne de France d'équitation

Marie BILQUART LEMERCIER, a brillamment participé au Generali Open des championnats de France d'équitation 2023 qui a eu lieu en juillet à Lamotte Beuvron. En effet, elle a obtenu la médaille d'argent dans la discipline « Ride and Bike » catégorie Club 1 duo mixte. Bravo pour cette belle performance!



